



# PACTE

pour la  
transition

## Les mesures du Pacte

*Version de travail à ne pas diffuser*



1. Alimenter les bâtiments ou l'éclairage publics en énergie 100 % verte et locale.
- 



2. Mettre à disposition des collectifs locaux engagés dans les énergies renouvelables des moyens facilitant la réussite des projets : appui technique, soutien et relais de communication, mise à disposition de bâtiment ou terrain.
- 



3. Réaliser un diagnostic territorial du potentiel de production d'énergie renouvelable (ENR) sur la commune pour atteindre un objectif de 15 % d'ENR entre les mains des collectivités et des citoyen.ne.s d'ici 2030.
- 



4. Accompagner les familles qui sollicitent les services sociaux municipaux pour l'aide au paiement des factures dans l'objectif de les appuyer à rénover leur logement.
- 



5. Soutenir les constructions et les rénovations les plus performantes pour les bâtiments présents sur leur territoire.
- 



6. Favoriser un urbanisme de la mobilité douce et durable en mettant l'accent sur le vélo et la marche.
- 



7. Renforcer l'offre ou l'attractivité de transports en commun sur le territoire.
- 



8. Soutenir les créations d'offres et le développement de mobilités partagées et solidaires grâce au covoiturage et à l'autopartage.
- 



9. Financer au moins un projet à impact social et environnemental de la collectivité par une source de financement éthique, transparente et citoyenne.
-



10. Attribuer au moins 5% du budget Traitements des déchets à la prévention des déchets (pour, par exemple, l'éducation à l'environnement ou le financement du réemploi solidaire comme des ressourceries / recycleries).



11. Accompagner la création d'au moins un équipement de réemploi solidaire (*Ressourceries, recycleries, Emmaus*).



12. Mettre en place une incitation financière à la réduction et au tri des déchets à l'échelle collective (un quartier, une commune) ou individuelle (chaque usager.e)



13. Mettre en place un tri séparé des déchets organiques d'ici 2022 afin que chaque citoyen.ne.e ait une solution proche de chez lui.elle pour trier ses déchets alimentaires.



14. Accompagner l'installation de nouv.eaux.elles agriculteur.rice.s ou de nouvelles formes d'agriculture en cohérence avec le territoire.



15. Garantir une préservation du foncier agricole au sein des documents d'urbanisme voire libérer des terres pour de nouvelles installations en agriculture biologique et citoyenne.



16. Mettre à disposition une alimentation biologique, moins carnée, locale et équitable dans la restauration collective.



17. Mettre en place au moins un système de restauration collective en régie directe.



18. Appuyer la structuration de filières bio rémunératrices pour les agriculteur.rice.s.



19. Soutenir les dispositifs favorisant un accès digne à une alimentation saine & durable pour tous.



20. Désimperméabiliser la ville et créer des espaces verts pour rétablir le cycle de l'eau.



21. Installer ou faciliter un accès direct et gratuit à des infrastructures d'eau potable, de toilettes et douches publiques.

---



22. Instaurer une tarification sociale de l'eau pour faciliter le paiement des factures d'eau et d'assainissement pour les ménages en difficulté.

---



23. Intégrer des critères d'équité, d'éco-conditionnalité, et d'efficacité énergétique dans les achats publics.

---



24. Proposer des lieux dédiés à l'accès, la formation et l'accompagnement numérique des personnes les plus exclues (personnes âgées, SDF et grands exclus, familles en difficultés, travailleurs pauvres, demandeurs d'emploi et jeunes en insertion) où internet et des ordinateurs sont mis à disposition gratuitement, et permettant l'accompagnement des personnes dans leurs démarches administratives en ligne.

---



25. Donner la priorité au logiciel libre pour une informatique loyale au service de l'intérêt général.

---



26. Favoriser des actions de sensibilisation sur la transition auprès de différents publics : jeunesse, agents territoriaux, acteurs économiques, etc.

---



27. Faciliter l'organisation des rencontres publiques régulières pour discuter de l'actualité, afin que les citoyen.ne.s appréhendent l'actualité de façon collective et plus approfondie (locale ou nationale, sur base d'un film, d'un article, etc.)

---



28. Faciliter l'émergence, la diffusion et la distribution de médias indépendants : subventions, mise à disposition de locaux et/ou de personnels, soutien technique, promotion par les moyens de communication municipaux.

---



29. Instaurer, auprès du conseil municipal, une assemblée de citoyen.ne.s tiré.e.s au sort et de représentant.e.s associatifs locaux pour s'assurer de l'intérêt général des délibérations du conseil municipal.

---



30. Permettre aux citoyen.ne.s, SDF ou non, de disposer de l'espace public comme ils le souhaitent et de façon bienveillante pour toutes et tous, et de bannir l'installation de mobiliers urbains anti SDF (type piques, douches, etc).



31. Assurer un nombre de logements sociaux et très sociaux adapté aux besoins de la population de la commune.



32. Créer des dispositifs publics de premier accueil, à dimension humaine, où pourraient se rendre librement les personnes étrangères à leur arrivée sur le territoire.



33. Renforcer les liens entre les structures d'insertion et la mairie en proposant des périodes d'immersion dans les mairies pour les salariés en insertion voire des stages et des recrutements.



34. Lancer des plans municipaux pour une meilleure qualité de l'air.



35. Créer une instance de travail pérenne et permanente de co-construction de la vie associative.



36. Adhérer et faire circuler les monnaies citoyennes dans les services publics de ma collectivité, dans les budgets participatifs et/ou dans le soutien des associations afin de contribuer à l'effort commun du soutien de l'économie réelle, les circuits courts de proximité et les dynamiques solidaires de mon territoire.



37. Accompagner la création de tiers-lieux, espaces d'expérimentation, de partage, d'apprentissage de nouvelles formes de dialogue et de co-gouvernance, et de la création et du faire soi-même (ateliers de cuisine, de réparation, etc.), pour développer le bien-vivre ensemble dans nos territoires.



38. Agir pour la sobriété publicitaire.



39. Expérimenter un revenu de base, c'est-à-dire un revenu versé individuellement à l'ensemble d'une communauté sans contrepartie, sur un territoire (Ville, Quartier, Village). Ce revenu de base sera versé en euros, mais pourra également intégrer une partie de son montant sous forme de monnaies citoyennes locales ou de gratuité de services.



---

40. Replacer la biodiversité au cœur des priorités territoriales, par exemple en engageant un atlas de la biodiversité et en renforçant les trames verte, bleue, noire et brune.

---

*Ce document est un document de travail et sera amené à être modifié.*

*Ces mesures seront également accompagnées de fiches techniques expliquant le contexte, les enjeux, des exemples de ce qui a déjà été fait ailleurs et qui fonctionne,...*